

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 26 mars au dimanche 1^{er} avril 2018



POLICE
RIVIERA

241 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

84 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

16 jours services
Cours de cadres ou cours de répétitions



SDIS
RIVIERA

4 interventions

Interventions diverses

Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.



Corsier-sur-Vevey



30.03.2018 – 1550 : consommation de tabac par un mineur de moins de 16 ans

En cours de patrouille pédestre au collège Jaman, les policiers interceptent un mineur qui fume une cigarette. L'intéressé est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal et l'autorité parentale est informée des faits.



La Tour-de-Peilz



30.03.2018 – 2223 : mineurs de moins de 16 ans seuls sur la voie publique après 22 heures

En cours de patrouille à la hauteur du parking des Mousquetaires, les policiers remarquent deux jeunes qui prennent soudainement la fuite en les apercevant. Malgré les injonctions d'usage, ils poursuivent leur fuite en se dirigeant sur la rue Clos d'Aubonne où ils sont interpellés par les agents. L'autorité parentale est informée des faits. Une dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal leur est annoncée.



Montreux



Chernex, 26.03.2018 – 2341 : mineurs de moins de 16 ans seuls sur la voie publique après 22 heures

En cours de patrouille motorisée à la gare MOB, les agents surprennent trois mineurs en plein sommeil. Ils sont conduits à leur domicile et remis à l'autorité parentale. Une dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal leur est annoncée.



30.03.2018 – 0035 : pollution sonore

Les policiers interpellent un automobiliste qui crée volontairement des nuisances sonores en accélérant fortement sur l'avenue du Casino. Il est dénoncé à l'autorité compétente pour infraction à la Loi sur la circulation routière.



31.03.2018 – 2340 : pollution sonore

En cours de patrouille motorisée sur la Grand-Rue, les policiers interceptent un automobiliste qui crée volontairement des nuisances sonores en accélérant fortement et en faisant rugir le moteur de son véhicule. Il est dénoncé à l'autorité compétente pour infraction à la Loi sur la circulation routière.



01.04.2018 – 0556 : franchissement des voies CFF

En cours de patrouille pédestre à la gare, les policiers interpellent un homme sous l'influence de l'alcool qui vient de traverser les voies de chemin de fer avant de prendre la fuite à plusieurs reprises à la vue des agents. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente.



Clarens, 01.04.2018 – 2220 : accident de la circulation avec dégâts matériels et fuite

Un automobiliste circule sur la rue du Lac lorsqu'il perd la maîtrise de son véhicule qui percute une voiture en stationnement, avant de heurter un trottoir et de s'immobiliser sur la chaussée. Son engin n'étant plus en état de circuler, il prend alors la fuite à pied après avoir ôté les plaques d'immatriculation. Ces dernières sont retrouvées par les agents au port du Basset. Malgré un important dispositif de recherche mis en place en collaboration avec une patrouille canine de la Gendarmerie, le fuyard n'est pas retrouvé. Il a néanmoins pu être identifié et contacté ultérieurement pour la suite de la procédure. Les deux voitures endommagées sont prises en charge par une dépanneuse. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.



Vevey



29.03.2018 – 1145 : accident de la circulation avec blessé

Un homme en chaise roulante est heurté sur un passage pour piétons par le véhicule d'une automobiliste à la rue des Chenevières. Légèrement blessé lors de sa chute, il est conduit à l'hôpital en ambulance. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.



30.03.2018 – 0046 : trouble de la tranquillité, nuisances sonores et mineure de moins de 16 ans sous l'influence de l'alcool et seule sur la voie publique après 22 heures

Police Riviera est requise devant un établissement public pour un groupe de jeunes qui écoutent de la musique à haut volume. La mineure propriétaire du diffuseur de musique est sommée de cesser les nuisances. Ses parents sont informés des faits et une dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal leur est annoncée. Quant au responsable du bar, il est rendu attentif à ses devoirs et reçoit un avertissement pour les nuisances causées par ses clients.

Autres



Gollion, 26-28.03.2018 : cours de cadres cantonal

Le cours de cadres cantonal regroupe des cours de perfectionnement et des rapports sur la même semaine. L'objectif est de transmettre des nouveautés et d'effectuer une remise à niveau sur certaines thématiques à l'ensemble du canton, tout en garantissant l'unité de doctrine dans l'engagement. Pour de plus amples information : <https://protectioncivile-vd.ch/item/cours-de-cadres-cantonal-2018.html>.



Radars mobiles

| Date | Lieu | Vitesse limitée | Vitesse la plus élevée | Véhicules contrôlés | Véhicules dénoncés | % des usagers en infraction |
|----------|-----------------------------|-----------------|------------------------|---------------------|--------------------|-----------------------------|
| 26.03.18 | Rue de Fribourg, Vevey | 30 km/h | 35 km/h | * | 3 | * |
| 29.03.18 | Rte des Cerisiers, Corseaux | 50 km/h | 65 km/h | * | 25 | * |

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixe

| Lieu | Vitesse limitée | Véhicules contrôlés | Infractions | | % des usagers en infraction |
|--------------------------------------|-----------------|---------------------|-------------|---------|-----------------------------|
| | | | Feu rouge | Vitesse | |
| Clarens, Rue Gambetta (sens montant) | 50 km/h | 32'873 | 11 | 79 | 0.273% |